

Les JO notre affaire aussi

La candidature pour les JO 2024 déposée, le comité de candidature s'anime. La ligne d'arrivée est fixée en septembre 2017.

N'ayant pas fait le choix de refuser de s'inscrire dans cette perspective tout en ayant une approche critique de ce type d'événements, le SNEP-FSU choisit de fixer ses exigences afin que les JO portent notre vision de l'approche humaniste de l'activité sportive.

Le comité de candidature joue un rôle essentiel à l'étape présente. Afin d'écarter toute suspicion à son égard et qu'il fasse valoir les exigences que la population est en droit d'attendre, nous pensons qu'il devrait réaffirmer plusieurs éléments.

D'abord écartons l'idée que cette candidature devrait résoudre toutes les questions économiques et sociales sur lesquelles notre pays a accumulé les retards. En même temps, les meilleures expériences antérieures montrent que l'organisation des JO peut dynamiser des secteurs économiques, plus rarement sociaux car, dans la guerre internationale qui se mène à leur sujet, le sport devient vite un alibi soumis aux appétits financiers et économiques lorsque les états cherchent à se débarrasser de toute pression budgétaire. Cela est à réorienter lorsque l'on sait qu'un courage politique suffisant permettrait de réinjecter dans le budget national 60 à 80 milliards d'euros échappant actuellement au fisc français.



Pour fixer les JO dans le cœur même de leur raison d'être, l'exploit sportif, le comité de candidature devrait faire avancer d'un même pas : la candidature aux JO avec une politique sportive ancrée sur le développement de toutes les formes de pratiques volontaires pour toutes et tous, en connexion avec une politique de l'EPS à l'école, à rebours des décisions actuelles : disparition de l'EPS au DNB, programmes

sans ambition, suppression de sections sportives, d'aménagements pour l'enseignement de la natation etc. Dans cette articulation des trois ensembles se joue une option démocratique essentielle : 2024 se fait avec les jeunes aujourd'hui scolarisés, c'est parmi eux et elles que sont les futurs compétiteurs. trices mais aussi les spectateurs et c'est dans l'école que se joue l'engagement durable dans la culture physique.

Au lendemain des JO de Londres, le ministre de l'éducation sabrait l'EPS à l'école ! Raison de plus pour que le comité de candidature affirme fortement cette option afin que le comité d'organisation, qui suivra si Paris est désignée, ne soit pas tenté à faire des JO un cocon «parisien-dyonisien» occupé à se partager des marchés alors qu'ils sont universels. Ils intéressent toute la France mais aussi ils sont un vecteur d'influence au niveau international. Dans son agenda 2020 Le CIO veut désenclaver le sport vers la pratique de tous. Un pari à relever. ■

jean.lafontan@snefpsu.net

De l'éthique dans le service public...

Le service public a un devoir d'exemplarité

Le service public, et a fortiori le service public d'éducation, a le devoir d'être exemplaire dans ses modes de fonctionnement, dans sa gestion. A l'heure où les attaques sur la fonction publique et sur les fonctionnaires reprennent de la vigueur à l'occasion des débats dans le cadre de la présidentielle, toute fragilisation pourrait relancer des velléités de transformer certains secteurs quitta à leur offrir des délégations de service public. C'est le cas par exemple du sport scolaire du second degré. La condamnation de M. Boujon, ancien directeur de l'UNSS, pour des faits de malversations lors de son mandat de directeur de l'UNSS, la mise à l'écart de cadres UNSS ayant opéré un certain mélange des genres entre leurs missions et le développement d'organismes connexes, les partenariats comme dernièrement ECotiz, mais aussi certains autres partenariats/sponsors posent fortement les questions d'éthique et de déontologie au sein du service public d'éducation. Coca cola et consorts sont-ils des partenaires à privilégier dans les rencontres sportives lorsqu'on se fixe comme objectifs la santé des jeunes, la lutte contre l'obésité ? Inscrire le mail des élèves dans la fiche de renseignement de l'UNSS pour les licenciés à l'AS est-il cohérent et exempt de toutes dérives potentielles ? Le moindre euro budgété, dépensé est-il toujours porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs et ce, à tous les niveaux de la structure ? Autant de questions qu'il nous faut sans cesse poser pour que l'ensemble des éléments soit à la disposition de tous.

La condition première pour éviter les dérives potentielles est d'exercer en tant qu'enseignants, mais aussi en tant que parents ou citoyens, une vigilance de tous les instants et exiger à tous les niveaux la transparence complète. C'est le rôle du SNEP-FSU dans les différentes instances mais, on le voit bien avec la condamnation de M. Boujon, c'est un rôle difficile, et que parfois, le manque de transparence empêche de mener.

Ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain

Des dysfonctionnements existent toujours et des cas épineux se révèlent parfois et sont instruits comme il se doit. Ce n'est pas au nom de ces quelques cas qu'il nous faut balayer et oublier la formidable réussite du sport scolaire, le million de jeunes qui s'y investissent avec passion, l'ensemble des enseignants d'EPS qui fait preuve en la matière d'un militantisme exemplaire. Le sport scolaire est un outil magnifique qui a été récemment conforté et qu'il nous faut encore développer. Transparence, vigilance, exigence sont les maîtres mots d'un fonctionnement démocratique qui doit permettre de dénoncer les actions frauduleuses et de progresser encore au service de tous les élèves.